



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 21 MARS 2018 AU BUREAU DE LA RÉGIE SISE AU 688, CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Francine A. Bélisle	Lac Sagouay
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
Mme Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Estérel
M. Jean Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
M. Jean-Philippe Martin, substitut	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Adèle
M. Luc St-Denis	L'Ascension

ABSENCE :

M. Georges Décarie	Nominuingue
M. René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth- Nord
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum et souhaite la bienvenue à Mme Gisèle Dicaire comme délégué en remplacement de Mme Nadine Brière, ainsi qu'à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)**
 - 3.1. **Affectation des surplus accumulés non réservés au 31 décembre 2017**
 - 3.2. **Affectation des surplus réservés aux résultats au 31 décembre 2017**
 - 3.3. **Présentation des états financiers au 31 décembre 2017 par la firme Amyot, Gélinas**
4. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1. **Approbation des procès-verbaux**
 - 4.1.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018**
 - 4.1.2. **Ratifications des résolutions des séances extraordinaires du 28 février et du 5 mars 2018**
5. **CORRESPONDANCES**
6. **DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
 - 6.1.1. **Suivi - Intérêt et pertinence pour des rencontres du comité élargi**
 - 6.1.2. **Déchets non conformes**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 6.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
 - 6.2.1. Demande de jumeler les terrains de la RIDR à la Ville de Rivière-Rouge
 - 6.2.2. Demande de subvention « Programme Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'Environnement » - Mandat de signature
- 6.3. **Complexe environnemental**
 - 6.3.1. Rapport Chamard
 - 6.3.2. Synergie Laurentides – projet gypse – chargé de projet
7. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 7.1. **Ressources financières**
 - 7.1.1. Présentation des états financiers au 28 février 2018
 - 7.1.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 7.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental
 - 7.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 7.1.3.1. Services professionnels pour l'audit des états financiers 2018
 - 7.1.3.2. Formation du personnel, mise en place du site de compostage et suivi des opérations
 - 7.1.3.3. Chargeurs sur roues
 - 7.1.4. Demande d'aller en appels d'offres
 - 7.1.5. Intérêts sur compte recevable
 - 7.1.6. Entente relative à la levée et transport des conteneurs de recyclages pour l'écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts
 - 7.1.7. Réparation majeure John Deere 644K
 - 7.2. **Ressources humaines**
 8. **OPÉRATION**
 - 8.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération**
 9. **ENVIRONNEMENT**
 - 9.1. **Projet Lock Bird**
 10. **COMMUNICATION**
 - 10.1. **Dépôt des capsules d'information**
 - 10.2. **Dépôt des clips vidéo sur les matières organiques**
 11. **INFORMATION**
 - 11.1. **Rapport du directeur général**
 12. **VARIA**
 - 12.1. **Lettre au ministre des Transports (Pont Ouellette)**
 - 12.2. **Lieu de rencontre prochaine séance – visite Tricentris**
 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Mme Monique Monette-Laroche, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

R.3616
18.03.21

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)

3.1. Affectation des surplus accumulés non réservés au 31 décembre 2017

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par M. M. Jacques Gariépy, il est résolu :

R.3617
18.03.21

D'affecter les sommes suivantes du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté :

- ❶ Surplus affecté - Formation et mise opération (prévu au budget) 16 800 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

②	Surplus affecté - Bassins (prévu au budget)	5 000 \$
③	Surplus affecté - Remplacement de l'équipement (prévu au budget)	82 152 \$
④	Surplus affecté - Affiches (expropriation MTQ)	3 683 \$
⑤	Surplus affecté - Biosor (prévu au budget)	20 000 \$
⑥	Surplus affecté - Budget 2018	100 000,00 \$

Pour un total de 227 635 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Affectation des surplus réservés aux résultats au 31 décembre 2017

Sur une proposition de Mme Monique Monette-Laroche, appuyée par
Mme Céline Beaugard, il est résolu :

R.3618
18.03.21

D'affecter le surplus réservé - projet PGMR 20 424,28 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

3.3. Présentation des états financiers au 31 décembre 2017 par la firme Amyot Gélinas

M. Patrice Forget, CPA, de la firme Amyot Gélinas présente le rapport financier
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 accompagné de M. Matthieu
Ouimet, CA.

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par Mme Francine A.
Bélisle, il est résolu :

R.3619
18.03.21

D'accepter les états financiers annuels au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1. Approbation des procès-verbaux

4.1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Daniel
Charette, il est résolu :

R.3620
18.03.21

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2018, tel que
présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.1.2. Ratifications des résolutions des séances extraordinaires du 28 février et du 5 mars 2018

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Gisèle
Dicaire, il est résolu :

R.3621



18.03.21

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

De ratifier les résolutions approuvées lors des séances extraordinaires du 28 février et du 5 mars 2018, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. CORRESPONDANCES

- 5.1. **MRC d'Antoine-Labelle** (Demande de maintien de la contribution à Tricentris)
- 5.2. **MRC des Pays-d'en-Haut** (Nomination délégué et substitut)
- 5.3. **Municipalité de Lac Saguy** (Approbation du règlement 38-1)
- 5.4. **Ville de Rivière-Rouge** (Approbation du règlement 38-1)
- 5.5. **Municipalité de Nomingue** (Approbation du règlement 38-1)
- 5.6. **MRC des Pays-D'en-Haut** (Approbation du règlement 38-1)
- 5.7. **Municipalité de L'Ascension** (Approbation du règlement 38-1)
- 5.8. **MDDELCC** (Certificat d'autorisation – Implantation et exploitation d'un procédé de concassage de béton)
- 5.9. **Municipalité de La Macaza** (Approbation du règlement 38-1)
- 5.10. **MRC des Laurentides** (Approbation du règlement 38-1)

6. DÉVELOPPEMENT

6.1. Suivi PGMR conjoint 2016-2020

6.1.1. Suivi – Intérêt et pertinence pour des rencontres du comité élargi

Considérant que le comité de suivi soumet des recommandations.

Considérant que le comité de suivi est formé de professionnels ou de spécialistes en matières résiduelles

Considérant qu' il y aurait lieu de rencontrer les directeurs généraux des MRC et de la Ville de Rivière-Rouge, afin de soumettre les recommandations du comité pour qu'ils adhèrent aux actions futures.

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

D'inviter les directeurs généraux des trois MRC, ainsi que le directeur général de la Ville de Rivière-Rouge, lors de certaines rencontres du comité de suivi du PGMR conjoint qu'on appelle le comité élargi.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.2. Déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin sert à informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

6.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

6.2.1. Demande de jumeler les terrains de la RIDR à la Ville de Rivière-Rouge

M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge se retire de la discussion.

R.3622
18.03.21



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Suite à la demande de permis à la Ville de Rivière-Rouge, la Ville nous informe, qu'en faisant l'analyse des terrains de la Régie, que d'être sur plus d'un terrain rend la propriété de la Régie non conforme à sa réglementation.

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par Mme Céline Beauregard, il est résolu :

R.3623
18.03.21

De régulariser la situation et de faire une demande à la Ville, afin de jumeler les terrains suivants : # matricule 0431-15-6095 et 0431-39-4010 de la Régie en un seul terrain.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2.2. Demande de subvention « Programme Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'Environnement » - Mandat de signature

Mme Francine A. Bélisle se retire.

Considérant que le programme de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'Environnement cadre dans la demande de la Régie pour l'engagement d'une patrouille verte, pour les 5 municipalités au sud de la MRC D'Antoine-Labelle, dont la Régie aura la responsabilité. Cette subvention est d'un montant maximal de 2 000\$.

Sur une proposition de Mme Monique Monette-Laroche, appuyée par M. Jean-Philippe Martin, il est résolu :

R.3624
18.03.21

De faire une demande de subvention à la Fondation MRC D'Antoine-Labelle pour l'Environnement et d'autoriser M. Marc Forget, à signer tous les documents requis, dans le cadre de ce programme.

ADOPTÉE à l'unanimité

Mme Francine A. Bélisle. réintègre l'assemblée

6.3. Complexe environnemental

6.3.1. Rapport Chamard

Dépôt du rapport Chamard

6.3.2. Synergie Laurentides – Projet gypse – Chargé de projet

Considérant que l'appel de proposition pour le projet « Récupération à la source et valorisation du gypse dans la région des Laurentides » demandé par Synergie Laurentides a été accepté par Recyc-Québec.

Considérant que le mandat de la Régie dans ce projet est de caractériser le gisement de gypse à l'intérieur des résidus de construction destinés à l'enfouissement sur le site et tester le tri à la source de différents projets de construction et de démolition sur les territoires des MRC des Laurentides et Pays-d'en-Haut, ainsi que les 5 municipalités au sud de la MRC d'Antoine-Labelle (référence résolution R.3554 17.09.20.)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Considérant qu' avec le retour d'une personne en maladie, il y a possibilité de réaffecter le personnel en poste.

Sur une proposition de Mme Pascale Blais, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

R.3625
18.03.21

D'utiliser une ressource à l'interne, afin de conserver l'expertise, un contrat de travail sera signé entre les parties, selon les modalités du programme.

7. GESTION DES RESSOURCES

7.1. Ressources financières

7.1.1. Présentation des états financiers 28 février 2018

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 28 février 2018.

7.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

R.3626
18.03.21

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 1 janvier au 5 mars 2018:

- Des chèques numéro 12740 à 12830 pour un montant total de 466 392,03\$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 551 930,08\$;
- Les salaires pour les périodes de 3 à 11 pour la période du 8 janvier au 9 mars 2018, totalisant la somme de 59 005,09\$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 077 327,20\$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

- # 12774, WSP Canada Inc., Rapport annuel - émission des GES sur le LET : 306,98\$ et évaluation du gisement gazier : 3 259,54\$
- # 12792, Ministre des Finances, demande de certificat d'autorisation - ajout d'une torchère : 1 329,00\$
- # 12802, WSP Canada Inc., Rapport annuel émission des GES sur le LET : 1 304,68\$, évaluation du gisement gazier : 5 202,62\$ et demande de CA - ajout d'une torchère : 1 121,01\$

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :



R.3627

No de résolution
ou annotation
18.03.21

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période 1 janvier au 5 mars 2018 pour la somme de 12 523,83\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

7.1.3.1. Services professionnels pour l'audit des états financiers 2018

Suite à un appel d'offres de services à la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L. pour l'audit des livres, la préparation des déclarations fiscales, la préparation du rapport annuel, ainsi que l'audit de l'évaluation des matières résiduelles pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, Amyot Gélinas nous soumet une offre de services professionnels au montant de 10 300 \$ pour l'audit des livres, la préparation des déclarations fiscales et la préparation du rapport annuel et de 2 450\$ pour le mandat d'audit pour l'évaluation des matières résiduelles pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L. pour un montant total de 12 750 \$ plus taxes applicables, advenant une reconduction du mandat, suite à une entente entre les parties, les honoraires seraient majorés au taux d'indexation annuelle de l'IPC pour les exercices subséquents au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.3.2. Formation du personnel, mise en place du site de compostage et suivi des opérations

Suite à un appel d'offres de services à la firme Solinov pour la formation du personnel, l'assistance technique à la mise en exploitation et au suivi des opérations de compostage, Solinov nous soumet une offre de services au montant 15 950\$.

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :

D'accepter l'offre de la firme Solinov pour un montant de 15 950 \$, les sommes nécessaires seront prises à même les surplus réservés.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.3.3. Chargeur sur roues

Dans le cadre de l'appel d'offres S2018-301, envoyé sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du Gouvernement du Québec, pour l'acquisition d'un chargeur sur roues, neuf de marque Caterpillar modèle 930 ou de marque Volvo L70 ou l'équivalent. L'ouverture a eu lieu, jeudi le 15 mars 2018, à 14 h 01, au bureau de la Régie.

R.3628
18.03.21

R.3629
18.03.21



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Nom du soumissionnaire	Marque, Modèle, Année	Prix de la soumission
Longus Equipement Inc.	Case, 621G XR, 2018	228 857,74\$
Équipement Moore Ltée	JCB, 427HT, 2018	254 338,64 \$
La Société Strongo	Volvo, L70H, 2018	289 839,11 \$
Équipements Plannord Limitée	Doosan, DL220-5 HL, 2018	234 346,07 \$
Toromont Cat Québec	Caterpillar, 930K, 2018	260 677,07 \$

Après étude et analyse de la conformité des soumissions reçues,

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Martin, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

R.3630
18.03.218

D'octroyer le contrat à l'entreprise Longus Equipement Inc. le plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 228 857,74 \$, incluant les taxes (TPS 5% et TVQ 9.975%).

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4. Demande d'aller en appels d'offres

7.1.4.1. Chargeur sur roues

- Considérant que** le chargeur sur roues, Komatsu, modèle WA250, acquit en 1999;
- Considérant que** cette machinerie approche à plus de 20 ans de service;
- Considérant que** le coût de réparation pour les deux prochaines années est évalué à environ 20 000\$ en 2018 et les réparations prévues pour 2019 sont évaluées à près de 40 000\$;
- Considérant que** cette machinerie a plus de 23 000 heures;
- Considérant** son potentiel de durée de vie

Sur une proposition de M. René Pelletier, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :

R.3631
18.03.21

D'aller en appel pour le remplacement du chargeur sur roues Komatsu, de l'année 1999, modèle WA250, considérant les coûts de réparations prévus et son potentiel de durée de vie limité. De plus, dans l'appel d'offres le soumissionnaire devra indiquer le prix en tenant compte de la reprise de la machinerie échangée. Les sommes nécessaires à l'acquisition de la machinerie seront prises dans le surplus affecté-équipement au 31 décembre 2017 pour un montant de 182 152.13\$, tandis que la somme excédentaire sera prise à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.5. Intérêts sur comptes recevables

- Considérant** la résolution R.3166 14.05.21 autorise l'annulation des intérêts pour un montant maximal de 10 \$.
- Considérant qu'** un compte présente des intérêts au-delà de 10 \$.



No de résolution
ou annotation

R.3632
18.03.21

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par Mme Monique Monette-Laroche, il est résolu :

D'annuler les intérêts du client, pour un montant de 34,81 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.6. Entente relative à la levée et transport des conteneurs de recyclages pour l'écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

R.3633
18.03.21

D'autoriser M. Marc Forget à signer l'entente avec la Régie intermunicipale des Trois-Lacs pour effectuer la levée des conteneurs de 10 verges de recyclage et le transport de l'écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts pour être transporté chez Tricentris, au 651, chemin Félix Touchette, à Lachute. Les prix pour la levée et le transport pour l'année 2018 sont : de 75\$ par levée pour 1 ou 2 conteneurs ou de 100\$ par levée pour 3 ou 4 conteneurs. Cette entente pourra être renouvelée sur accord entre les parties pour une année additionnelle, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

7.1.7. Réparation majeure John Deere 644K

Considérant que le chargeur sur roues, John Deere 644K, acquit en 2010, a eu un bris majeur
Considérant que le coût de réparation a été évalué à 43 334 \$
Considérant l'urgence d'effectuer la réparation
Considérant que cette machinerie a seulement 13 000 heures
Considérant son potentiel de durée de vie

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

R.3634
18.03.21

De ratifier la dépense de 43 334 \$ plus les taxes applicables pour effectuer la réparation du chargeur sur roues, de marque John Deere, modèle 644K.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2. Ressources humaines

Aucun suivi

8. OPÉRATION

8.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques trimestrielles et cumulatives d'enfouissement et de récupération au 31 décembre 2017.

9. ENVIRONNEMENT

9.1. Projet Lock Bird

Considérant que la Régie a intérêt à poursuivre le développement de technologies d'effarouchement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Considérant que la Régie collabore, depuis plus d'un an au développement de la technologie laser.

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Martin, appuyée par Mme Monique Monette-Laroche, il est résolu :

R.3635
18.03.21

De continuer les démarches avec la compagnie LockBird afin de trouver une technologie d'effarouchement efficace. Le prix de la soumission pour le déploiement serait de 9600\$ pour l'année 2018. Ce prix inclut le matériel, la mise en route et 2 visites de soutien technique. Les sommes affectées à ce projet seront prises à même le fonds environnemental.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.2. Dépôt du rapport d'évaluation du gisement gazier

Dépôt du rapport d'évaluation du gisement gazier des lieux d'enfouissement sanitaires et techniques de la Régie

10. COMMUNICATION

10.1. Dépôt des capsules d'information.

- Février « Stop au gaspillage alimentaire »
- Mars « Nettoyer écolo ce printemps! »

10.2. Dépôt des clips vidéo sur les matières organiques

- Pourquoi composter ?
- Comment participer ?

11. INFORMATION

11.1. Rapport du directeur général

- Panneau d'affichage installé à l'entrée du parc industriel
- Visite de la délégation du Burkina Fasso

12. VARIA

12.1. Lettre au ministre des Transports (Pont Ouellette)

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

R.3636
18.03.21

D'envoyer une lettre au ministre des Transports, M. André Fortin, pour l'informer de la dangerosité du Pont Ouellette sur le territoire de la municipalité de Labelle, une copie de lettre sera envoyée, Mme Christine St-Pierre, ministre des Laurentides, M. Sylvain Pagé, député de Labelle, M. Pierre Flamand, président du comité SOS 117, ainsi qu'à la municipalité de Labelle.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

12.2. Lieu de rencontre prochaine séance – visite Tricentris

Sur une proposition de Mme Pascale Blais, appuyée par Mme Gisèle Dicaire, il est résolu :

R.3637
18.03.21

Que la prochaine séance prévue le 16 mai 2018, se tiendra au siège social de Tricentris, au 651, chemin Félix-Touchette, Lachute, à 19 h 30, et profiter de l'occasion pour effectuer une visite guidée du centre de tri de Tricentris.

ADOPTÉE à l'unanimité

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

Aucune assistance.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

R.3638
18.03.21

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Francine A. Bélisle propose la levée de la séance à 21h50.

ADOPTÉE à l'unanimité

Robert Bergeron

Président

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

[A large diagonal blue line is drawn across the page, likely indicating a redaction or a placeholder for content.]